

IZOMBÉ

I. — FICHE BOTANIQUE ET FORESTIÈRE

1. — DENOMINATIONS.

COMMERCIALE OFFICIELLE : Izombé (France).

SCIENTIFIQUE : *Testulea gabonensis* Pellegr. (Ochnacée Luxemburgiée).

VERNACULAIRES : GABON : Izombé (N'Komi) ; Aké, Akewé (Fang).

2. — HABITAT.

L'Izombé existe au Gabon à l'état très disséminé dans les forêts denses primitives, sur terre ferme, à l'intérieur du triangle Lambaroné-Tchibanga-Lastourville. Il a été plus particulièrement exploité sur la rive gauche de l'Ogooué, aux environs du lac Onangué. Les prospections du Service Forestier vers N'Toum montrent aussi sa présence dans la région de l'Estuaire sur terrain crétacé.

Des échantillons d'Izombé ont été également récoltés dans la vallée du Campo, au Cameroun (*Rôné* en Mabiá). Son aire restreinte, sa dispersion dans les peuplements et le fait que le bois frais ne flotte pas limitent l'emploi industriel de l'Izombé.

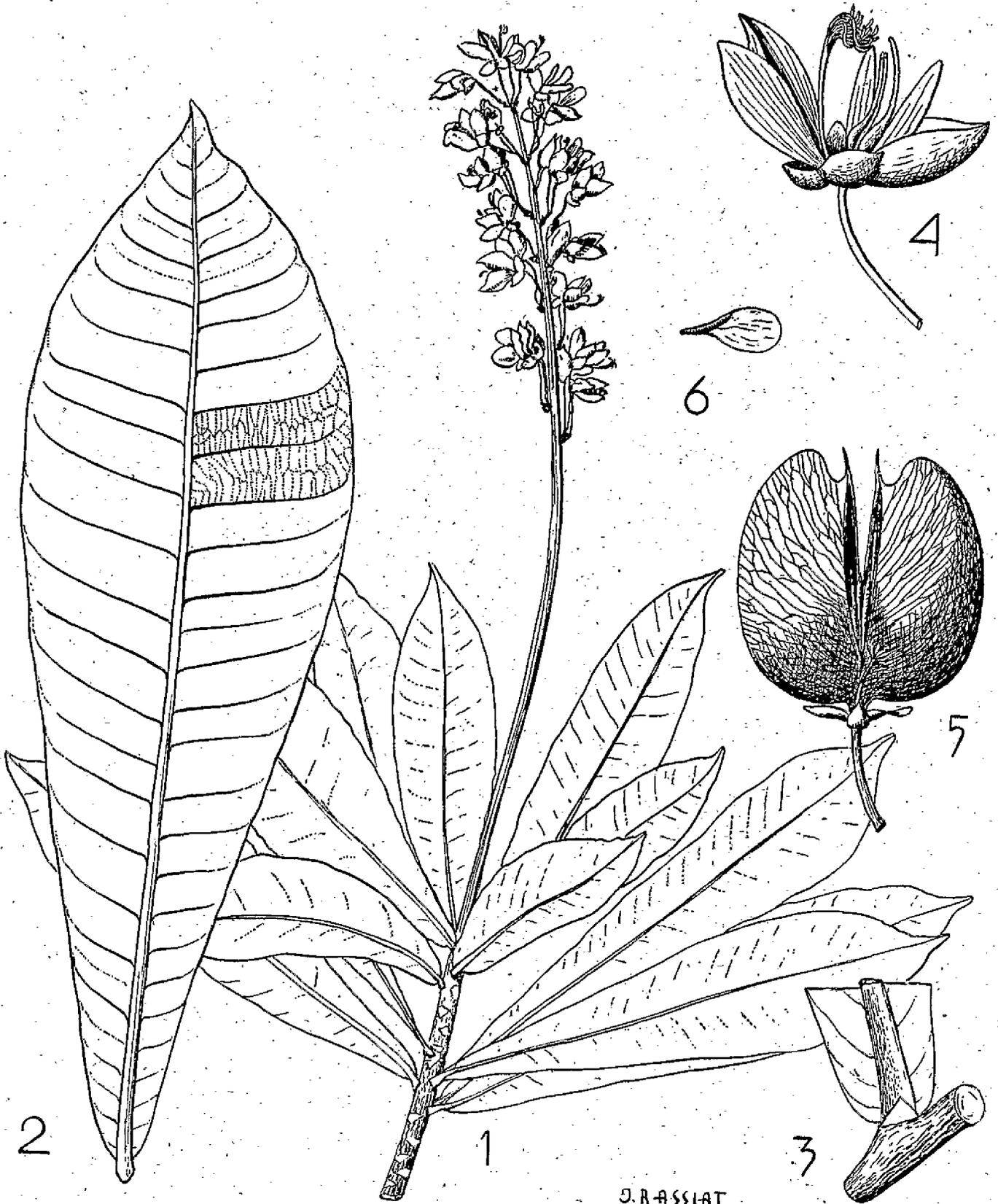
3. — DESCRIPTION DE L'ARBRE.

Grand arbre avec empatement prononcé s'élevant parfois à plusieurs mètres ; fût de 15 à 18 mètres et de belle forme technologique, diamètre moyen de base : 70-90 cm, mais susceptible d'atteindre une plus forte dimension. Ecorce avec une mince pellicule liégeuse gris jaunâtre, rhytidome écailleux, se détachant en plaques cassantes d'inégale épaisseur qui découvrent en tombant des dépressions jaune ocre à fond lenticellé. Tranche épaisse de 5 à 6 mm, cassante, granuleuse, de teinte rougeâtre, piquetée de points blanchâtres.

Feuillage formant touffe autour des jeunes pousses ; rameaux glabres avec des cicatrices en écusson, bien visibles sur les rameaux âgés. Stipules soudées en une ligule triangulaire aiguë, adhérente à la face interne du très court pétiole. Feuilles simples, alternes, presque sessiles, de taille variable. Limbe oblong-lancéolé, entier mais ondulé sur les bords, jusqu'à 35 cm de long et environ 8 cm de large vers le tiers supérieur, légèrement acuminé et progressivement rétréci vers la base qui est le plus souvent arrondi, parfois subcordée. Nervure principale en relief sur l'une et l'autre face, excepté vers le tiers inférieur de la face supérieure où elle est légèrement en creux ; nombreuses nervures secondaires saillantes, distantes d'environ 1 cm ; nervilles proéminentes.

Inflorescences en grappes simples, terminales, plus longues que les feuilles ; feuillaison et floraison simultanées de décembre à avril. Assez grandes fleurs blanc jaunâtre ou rosé, irrégulières, groupées par 3 ou 4 sur un pédoncule commun et longuement pédicellées. Sépales 4, inégaux ; 4 pétales ; 2 larges et 2 étroits. Une seule étamine fertile, subsessile, munie de deux renflements à la base, anthère s'ouvrant au sommet par deux pores ; nombreux staminodes soudés à la base en une colonne rejetée en avant, enfermée dans les deux grands pétales. Ovaire excentrique, stipité, surmonté d'un long style courbe, uniloculaire, avec placentas pariétaux ; nombreux ovules.

Fruit 1-loculaire, septicide, porté par un pédoncule grêle. Capsule bivalve, émarginée au sommet, à parois minces, coriaces et renflées. A la base du fruit, des traces desséchées du calice et de la colonne de staminode subsistent parfois. Les fruits trouvés à terre sont généralement dépourvus de leurs graines ailées qui sont groupées vers la base de la capsule. Graine d'environ 1 cm de long et à peine 2 mm de large, cylindrique, albuminée, dont le tégument externe se prolonge latéralement en une aile papyracée d'environ 15 × 8 mm.



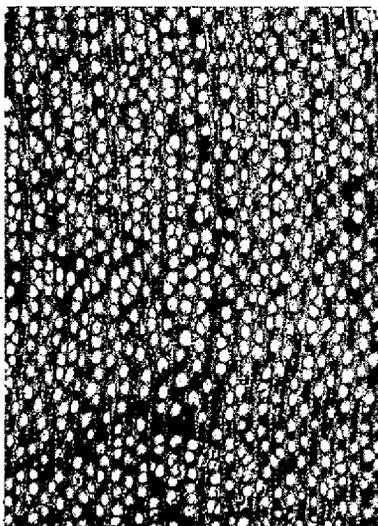
J. RASSIAT

IZOMBE (Testulea gabonensis Pellegr.)

1. Rameau avec feuilles et inflorescence, x 1/2. — 2. Feuille, face inférieure, x 1/1. —
 3. Base de feuille avec stipule axillaire, x 1/1. — 4. Fleur, x 2. — 5. Fruit, x 1/1. —
 6. Graine, x 1/1. — (4 et 5 d'après J. Adam in sched.)

4. — ASPECT ET STRUCTURE DU BOIS.

Bois parfait jaune paille lavé de grisâtre à l'état frais, prend en séchant une teinte ocrée. Aubier indistinct à l'état vert, légèrement différencié sur le bois sec, jaune rosé plutôt qu'ocré, environ 4 cm de large; présence souvent d'une veine gris violacé à la limite de l'aubier et du bois parfait. Les débits peuvent être de teinte uniforme ou très discrètement veinés. Bois à grain fin, caractères de structure peu apparents.



En section transversale. Microphotographie ci-contre, $\times 14$. — Cernes pratiquement invisibles à l'œil nu à cause de très fines veines irrégulières d'un gris violacé qui ne suivent pas la limite des couches d'accroissement. Pores perceptibles seulement à la loupe, très fins et très nombreux, tous isolés. Rayons plutôt étroits, visibles à la loupe par suite de leur teinte légèrement plus claire que le fond du bois, moyennement nombreux. Parenchyme juxta-vasculaire ou dispersé, indiscernable à faible grossissement.

En section longitudinale tangentielle. — Débits avec de nombreuses et fines traces vasculaires sinueuses contenant d'abondants dépôts colorés visibles à la loupe, dépôts qui donnent au bois sa teinte grisâtre. Petits rayons difficilement distincts; parenchyme sans influence sur l'aspect des débits.

En section longitudinale radiale. — Débits sur plein quartier avec un contrefil plus ou moins saillant, irrégulier; traces vasculaires et parenchyme sans influence

sur l'aspect du bois. Maillure très fine et très rapprochée, d'aspect nacré (environ 0,5 mm), de structure relativement homogène.

II. — FICHE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

1. — CARACTERES ESTHETIQUES.

Beau bois de couleur jaune rosé assez pâle, très uniforme, à peine strié de fines veines grises ou légèrement brunâtres. Par l'exposition à la lumière, l'izombé change légèrement de couleur, il prend une teinte plus brune et plus chaude quoique toujours assez claire.

L'aubier est peu ou pas discernable à l'état frais. A l'état sec, il reste un peu plus rosé que le bois parfait et se distingue alors assez facilement. Cet aubier, d'une épaisseur de 3 à 5 cm environ, est d'ailleurs sensible à l'attaque de champignons qui peuvent le teinter de traînées grises caractéristiques. On devra en général l'éliminer dans les emplois.

Le grain est fin, la texture très homogène. Les zones d'accroissement sont indiscernables ou à peine visibles en bout sur des bois anciens.

La fibre est droite. Un très léger contrefil est cependant visible sur certains échantillons, sur la face sur maille, et lui donne un aspect légèrement rubané. Maillure très petite et peu visible, mais donnant un aspect nacré au débit sur plein quartier.

2. — CARACTERES PHYSIQUES.

L'izombé est un bois de densité et de dureté assez variables suivant les origines. Sa densité varie de 0,64 (bois léger) à 0,84 (bois lourd). Il sera classé dans les bois mi-durs.

Sa rétractibilité est plutôt faible et il est moyennement nerveux. Il paraît sécher assez facilement et assez rapidement, sans grande fente et sans déformation excessive. Nous manquons de renseignements sur ses possibilités de séchage artificiel.

Le bois parfait paraît inattaqué par les insectes xylophages courants (termites exceptés) et par les champignons. Par contre, l'aubier est très souvent bleu.

3. — CARACTERES MECANQUES.

Les résistances mécaniques de l'Izombé sont assez bonnes.

En flexion statique il résiste assez bien aux charges. Mais il casse brusquement, sans défibrage. Il est moyennement élastique.

En flexion dynamique, il est cassant.

On ne saurait donc conseiller ce bois pour le cintrage à froid ou à chaud.

Sa résistance à la compression de fil est par contre très bonne.

Cohésion transversale moyenne. Bois assez fissile.

4. — CARACTERES TECHNOLOGIQUES.

Le travail de l'Izombé se fait sans aucune difficulté, aussi bien à la main qu'aux outils mécaniques. Le léger contrefil qui se présente parfois sur les débits sur maille gêne à peine le rabotage et la finition.

Le bois peut prendre un très beau poli, sans difficulté particulière.

Il se vernit, se peint et se colle sans difficulté.

Les clous et les vis s'enfoncent assez facilement. Cependant, des fentes s'amorcent parfois et diminuent la résistance à l'arrachement de ces organes d'assemblage.

USAGES.

L'Izombé est encore peu employé et peu connu des utilisateurs.

C'est cependant un excellent bois que l'on peut conseiller avec certitude pour la fabrication de meubles, soit en massif, après séchage soigné, soit en placage. Il est couramment employé au Gabon comme bois de menuiserie.

Il semble devoir donner d'excellents résultats en parquet. Il donne des sols de couleur claire, très homogène comme teinte, et tenant bien à la lumière. Les ouvriers n'ont pas de difficulté particulière pour le mettre en œuvre. Sa densité moyennée est excellente pour cet emploi.

On pourrait également le conseiller pour la fabrication de petits objets soignés tels que coffres, objets tournés, manches de brosses, etc., dans lesquels la finesse de son grain le ferait apprécier.

D'une densité comparable à celle de l'hickory, mais un peu moins souple, il glisse très bien et ne colle pour ainsi dire jamais par neige fraîche. C'est, avec le Movingui, le bois d'Afrique qui a donné jusqu'ici les meilleurs résultats pour la fabrication des skis. Il s'use lentement et régulièrement.

L'Izombé paraît, en outre, indiqué pour la gravure et la sculpture.

COMMERCE.

Jusqu'ici, ce bois n'a pratiquement été exporté des territoires producteurs que d'une façon intermittente et sporadique. Il a surtout été utilisé pour les besoins locaux.

Si les arrivages devenaient plus importants, ce bois pourrait, en période normale, être utilisé en assez grandes quantités.

